



COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE 15 juin 2019 – Nîmes

Début AG 9h45

Sur les 61 clubs que compte le département, soit 4548 licenciés représentant un total de 1740 voix, 21 clubs étaient présents ou représentés représentant 640 voix.

Pour délibérer valablement l'assemblée générale doit réunir au moins un tiers de ses membres (21) ou un tiers de ses voix (580).

Le quorum est atteint

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Gérard DUBOURGET, Président du Comité ouvre cette assemblée générale.

Gérard DUBOURGET remercie Antonella BULLARA, représentant la Ligue Occitanie, de sa présence.

Approbation du procès verbal de la précédente AG du 22/06/2018

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Pour : 640 voix

Adopté à l'unanimité

Lecture du compte rendu moral (G. DUBOURGET)

Lecture du rapport d'activités (V. MARTIN)

Lecture du rapport financier (V. LADRIERE)

Valérie LADRIERE étant absente pour raison professionnelle, c'est Gérard DUBOURGET qui lit le compte rendu.

Alain COULET : la suppression du Tournoi de Nîmes est définitive ?

Gérard DUBOURGET : le Tournoi a un déficit de 12000 € environ. Pour l'organisation, on nous impose une sécurité importante et onéreuse.

Serge CANADAS : il y a peut-être une possibilité de réduire les coûts de cette sécurité avec certains diplômes, à vérifier.

Antonella BULLARA : il faut un nombre important de bénévoles afin d'organiser un tel Tournoi.

Rapport d'activités des commissions

Lecture du compte rendu de la commission enseignement (B. OUCHAKOFF)

Lecture du compte rendu de la commission arbitrage (L. GAUTIER)

Lecture du compte rendu de la commission médicale (G. DUBOURGET)

Lecture du compte rendu de la commission sportive (A. SAUTON)

Lecture du rapport des commissaires vérificateurs aux comptes (D. DUVNJAK et F. FUZIER)

Les vérificateurs aux comptes demandent à l'assemblée de donner le quitus au comité.

Vote du quitus à la gestion du Comité

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Pour : 640 voix

Le quitus de gestion est accordé à l'unanimité

Affectation du résultat : Report à nouveau

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Pour : 640 voix

Adopté à l'unanimité

Présentation du budget prévisionnel révisé 2019 (V. LADRIERE)

Cotisations clubs

Les cotisations clubs proposées restent inchangées :

Nombres de licences	Montant de la cotisation
-60 licenciés	110€
-110 licenciés	200€
-200 licenciés	260€
+200 licenciés	310€

La cotisation pour la Ligue sera de 1 € par licence.

Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix
Pour : 640 voix

Adopté à l'unanimité

Présentation du budget prévisionnel 2020

Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix
Pour : 640 voix

Adopté à l'unanimité

Alain COULET : quelles sont les modalités de calcul concernant l'aide fédérale au comité ?
Antonella BULLARA : il y a une partie fixe et une partie en fonction du nombre de licenciés.
Alain COULET : c'est assez flou comme calcul.

SUSPENSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Avec 21 clubs représentant 640 voix, le quorum est atteint, l'assemblée générale extraordinaire peut délibérer valablement.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Après lecture des modifications des statuts du comité, quelques explications sont données

Contre : 0 voix
Abstention : 180 voix
Pour : 460 voix

Adopté à la majorité

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

REOUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Modification du règlement intérieur :

Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix
Pour : 640 voix

Adopté à l'unanimité

Désignation des commissaires vérificateurs aux comptes

Daniel DUVJNAK et Frédéric FUZIER se présentent.

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Pour : 640 voix

Adopté à l'unanimité

Questions diverses

Puiseurs sujets sont évoqués.

Il est évoqué le problème de la taille immense de notre région, ce qui induit de gros frais de déplacement.

C'est très compliqué pour tous les clubs (mais surtout les plus petits) financièrement.

Les clubs se demande si on ne pourrait pas faire une demande de rattachement à la ligue PACA.

Vincent MARTIN : le Gard étant à l'extrémité de la ligue, même en PACA, si des rencontres se déroulent vers Cannes ou Nice, les frais de déplacement seront toujours importants.

Il est demandé de faire un mail demandant leur position vis-à-vis d'une demande de changement de ligue.

Si l'avis général est positif, le comité en fera la demande à la fédération.

Antonella BULLARA : le recrutement d'André SAUTON n'a pas été conforme aux textes fédéraux. La ligue est en train d'étudier cette situation afin de valider André SAUTON comme CMTF. Il serait intégré au groupement d'employeurs et la comité percevrait l'aide fédérale à l'encadrement technique.

Gérard DUBOURGET : il est ravi de cette annonce et espère que cela se fasse concrètement.

Antonella BULLARA : il y a des difficultés à avoir suffisamment d'arbitres et commissaires sportifs lors des compétitions régionales. Un nombre d'arbitres et commissaires sportifs pourrait être demandé par département, en fonction du nombre de licenciés, c'est à l'étude.

Un débat autour de l'arbitrage et des commissaires sportifs s'engage.

Les clubs sont mécontents de l'augmentation de la licence de 2€.

Antonella BULLARA : cette augmentation est votée en AG de la fédération par vos représentants clubs, il faut leurs en parler. En théorie, les clubs doivent être consultés avant l'AG fédérale afin de recueillir leur avis.

Les clubs insistent sur le fait qu'ils n'ont pas été consultés, qu'ils ne voient pas le représentant club.

Remise des distinctions

Alain COULET remet 2 distinctions :

Médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'engagement associatif : Gérard DUBOURGET

Médaille d'argent de la Jeunesse, des Sports et de l'engagement associatif : Vincent MARTIN

Gérard remercie les participants et clôture cette Assemblée Générale.

L'assemblée générale est clôturée à 11h45

Le Président
Gérard DUBOURGET

Le Secrétaire Général
Vincent MARTIN